

[Text]

Justice. I tried to get in touch with the Attorney General of Ontario following that meeting on Monday. I was not able to speak to him personally but I spoke to his executive assistant, Mr. Peter Lukasiewicz, who undertook to convey my message to the Attorney General. I did not hear from him on Tuesday, but yesterday while I was in the house, my secretary, unfortunately, left the office momentarily and when she returned a message was on my telephone machine to the effect that the Attorney General had called and would phone back some time between 4.30 and 5 o'clock. I simply wish to report I was in my office until about 6.30 p.m. and did not hear from him and have not heard from him since.

This morning I received a telegram addressed to me as chairperson of the committee. It reads as follows:

Regarding Bill C-81

The Government of Saskatchewan views with concern comments on Bill C-81 which cast doubt on the effect of the draft legislation. As a party to the federal/provincial lottery agreement, Saskatchewan supports the legislation as passed by the House of Commons. We would urge that the committee view it in a similar favourable light so as to insure final passage and assent prior to December 31st, 1985.

Hon. Rick Folk,
Minister of Culture and Recreation
Province of Saskatchewan

And a copy was sent to the Honourable Sid Dutchak, Minister of Justice of Saskatchewan.

Senator Buckwold: I might point out that the Minister of Justice has just been appointed in a recent Cabinet shuffle.

The Chairman: Mr. Bélisle has received some telephone communications from persons such as Mr. Michel Gagnon, who appeared before us as a witness last week, to the effect that we would be receiving other communications and telexes with respect to the passage of this bill. However, so far this is the only one we have received.

That completes the formal part of my report.

The committee adjourned *in camera*.

[Traduction]

d'autres procureurs généraux, en vue d'adresser de plus amples doléances au ministre de la Justice. J'ai essayé à nouveau d'entrer en rapport avec le procureur général de l'Ontario, à la suite de cette séance du lundi. Je n'ai pu lui parler personnellement, mais j'ai parlé avec son adjoint exécutif, M. Peter Lukasiewicz, qui c'est chargé de transmettre mon message au procureur général. Je n'avais pas eu de ses nouvelles mardi, mais hier, tandis que j'étais à la Chambre, ma secrétaire a malheureusement dû laisser le bureau pour un moment puis, lorsqu'elle est revenue, elle a trouvé sur mon répondeur un message disant que le procureur général avait appelé et qu'il rappellerait entre 16 h 30 et 17 heures. Je tiens simplement à vous dire que j'étais à mon bureau jusqu'à environ 18 h 30 et que depuis, je n'ai reçu de lui aucune nouvelle.

Ce matin, j'ai reçu un télégramme qui m'était adressé à titre de présidente du comité et qui se lit comme suit:

Au sujet du projet de loi C-81

Le gouvernement de la Saskatchewan s'inquiète des commentaires faits sur le projet de loi C-81 qui laissent planer un doute sur son objet. En tant que partie à l'accord fédéral provincial sur les loteries, la Saskatchewan appuie la mesure législative adoptée par la Chambre des communes. Nous recommandons fortement que le Comité l'envisage sous un même jour de façon à assurer l'adoption finale du projet de loi, avant le 31 décembre 1985.

L'honorable Rick Folk,
ministre de la Culture et des Loisirs
Province de la Saskatchewan

L'Honorable Sid Dutchak, ministre de la Justice de la Saskatchewan, a reçu une copie de ce télégramme.

Le sénateur Buckwold: Je vous signale que le ministre de la Justice vient d'être nommé lors d'un récent remaniement du cabinet.

La présidente: M. Bélisle a reçu certaines communications téléphoniques de personnes comme M. Michel Gagnon, qui a comparu devant nous la semaine passée, nous prévenant que nous recevrons d'autres communications et télex au sujet de l'adoption de ce projet de loi. Toutefois, nous n'avons jusqu'ici reçu que celui-là.

Ainsi se termine la partie officielle de mon rapport.

La séance se poursuit à huis clos.